



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20210503_10

Séance du 3 mai 2021

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 18

Date de la convocation :

26 avril 2021

Date d'affichage :

10 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le trois mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Était absent excusé : Martial VERNEREY

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Chemin piétonnier entre la colonie et Petit-Villard ,
attribution des travaux et demande de subvention
« amendes de police »**

Les devis reçus sont les suivants pour la création du chemin :

- BENETRUY TP 7 712,70 € HT
- JEANNIN TP 7 980,00 € HT

Le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise BENETRUY, à l'exception de la terre végétale et du marquage d'un passage piéton : le devis sera actualisé en conséquence.

Par ailleurs, par délibération du 7 décembre 2020, le conseil municipal avait décidé de présenter une demande de subvention pour ce projet au Département du Jura dans le cadre de la DST Relance. Toutefois, il apparaît que ce projet pourra faire l'objet d'une demande subvention au titre des amendes de polices pour un montant de 25 % du devis, soit une subvention de 1928,18 €.

Envoyé en préfecture le 13/05/2021

Reçu en préfecture le 13/05/2021

Affiché le 14/05/2021

ID : 039-200057115-20210503-DCM_20210503_10-DE



Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette demande de subvention dans le cadre des amendes police, en lieu et place de la DST Relance du Département du Jura.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Florent Serrette', written over a horizontal line.

Florent SERRETTE